

CLIPSO rénove et décore les bureaux de l'agence de voyages "Aussie Tours"

Le cabinet d'architectes Studiebureau Vangheluwe-Izegem est en charge du projet de rénovation et d'aménagement des bureaux de l'agence de voyages Aussie Tours située à Roulers (Belgique). Pour ce projet d'envergure, le cabinet d'architectes renouvelle une fois de plus, sa collaboration avec MonaVisa, un installateur agréé CLIPSO doté d'une créativité et d'un savoir-faire remarquables.

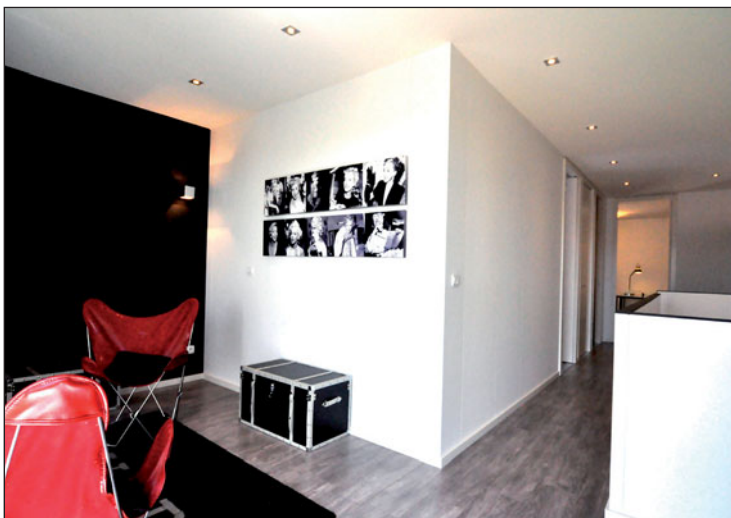
L'objectif majeur de cette rénovation est d'optimiser l'acoustique et de personnaliser l'espace en parfaite symbiose avec l'architecture de ce lieu destiné au public. Ce projet nécessite l'utilisation de plus de 400 m² de revêtements acoustiques (495 D) et de profilés (P-CC) pour créer un plafond acoustique monolithique 40,43 m x 4,60 m et un habillage mural imprimé au grand format 40,43 m x 3,20 m : le tout installé d'un seul tenant !

Le résultat esthétique se révèle dans toute sa splendeur, c'est ce qu'affirme M. Steven Vangheluwe, l'architecte en chef du projet. D'un point de vue acoustique, les agents de voyages travaillent



et reçoivent leurs clients dans un environnement confortable et convivial. Au regard de cet intérieur, il nous invite à la détente et au bien-être, ce qui reflète la philosophie de cette agence de voyages "Aussie Tours".

Le groupe MCP intègre CLIPSO dans ses constructions modulaires "Modulife"



Le groupe MCP (Management Corporatif et Participatif) est un constructeur de maisons individuelles et de programmes immobiliers de qualité dans la région lyonnaise (France). Les plafonds et murs tendus CLIPSO répondent parfaitement à son système constructif appelé "Modulife" : des constructions de logements modulaires et durables à faible impact environnemental. En tant que partenaire exclusif, CLIPSO a contribué au succès grandissant de ce nouveau concept.

Depuis la cuisine ouverte jusqu'à l'espace de détente en passant par le salon, les chambres, les pièces sanitaires et le hall, CLIPSO habille les murs et les plafonds de cette maison témoin BBC labellisée Effnergie montée en 5 semaines Top Chrono. L'installation a duré moins d'une semaine à l'aide d'une équipe de 3 poseurs.

Grâce à la technicité de

son système de pose, les plafonds et murs CLIPSO se sont adaptés aux contraintes techniques, particulièrement les variations dimensionnelles de ce type de construction.

A la fin du chantier, M. Bernard Voisin, Directeur Recherche et Développement du groupe MCP témoigne de sa satisfaction pour l'ensemble des prestations et produits offerts par CLIPSO. Lors de son inauguration officielle à Mâcon (France) en juin dernier, les plafonds et les murs CLIPSO ont étonné plus d'un en matière d'esthétisme, de rapidité et propreté d'installation et de prix compétitif. Grâce au succès de ce premier chantier, de nouveaux projets en partenariat avec CLIPSO voient rapidement le jour...



CLIPSO est membre au conseil d'administration du Pôle de compétitivité Fibres

Avec un nouveau président et quatre nouvelles entreprises au conseil d'administration : le Pôle Fibres monte en puissance !



CLIPSO a rejoint l'été dernier, le conseil d'administration du Pôle de compétitivité Fibres au côté des trois sociétés UPM, PLASTIFIBRE et CINE.

Le Pôle de compétitivité Fibres Grand Est, situé à Épinal, est un réseau d'innovation « éco-matériaux, éco-conception, chimie verte » et rassemble plus de 400 membres. Depuis sa création, le Pôle a permis la labellisation de 119 projets représentant un budget de 180 millions d'euros. Il s'est également impliqué dans divers organismes et projets structurants.

Pour en savoir plus : <http://www.polefibres.fr>

Les revêtements CLIPSO sont étiquetés A+ : la qualité de l'air intérieur !

Depuis décembre 2010, CLIPSO est l'une des premières entreprises dans le monde des revêtements techniques à obtenir un étiquetage A+ (substances principales et émission totale) = la meilleure cotation. Tous les revêtements CLIPSO seront accompagnés d'une étiquette A+ à compter du 1er décembre 2011 conformément au décret français n°2011-321. Nos tests sont à votre disposition sur simple demande.

En quoi consiste le nouvel étiquetage des produits de construction et de décoration ?

Le décret français n°2011-321 imposant le premier étiquetage en matière de santé environnementale pour les produits de construction et de décoration a été signé en mai 2011. L'objectif de cet étiquetage est de permettre à chacun de choisir à partir du 1er janvier 2012, les produits induisant le plus faible impact possible sur l'air intérieur de son foyer.

Comment lire l'étiquette officielle ?

L'étiquette indiquera le niveau d'émission de polluants volatils par une note allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions) et le schéma d'une maison contenant un nuage de polluants. Les consommateurs disposeront ainsi d'une information transparente qui pourra constituer un nouveau critère de sélection. Les prescripteurs (maîtres d'ouvrage, architectes...) pourront également prendre en compte la qualité de l'air intérieur comme critère dans leurs appels d'offres pour la construction ou la rénovation de bâtiments.

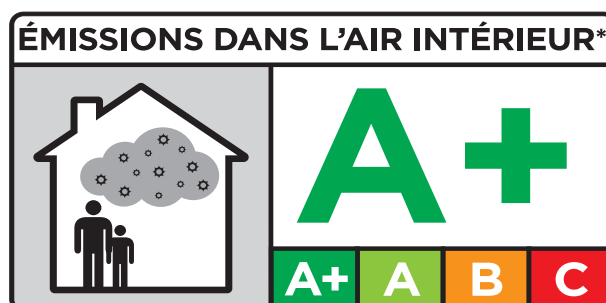
Quelles sont les substances concernées par l'obligation d'étiquetage ?

Les Polluants visés sont ceux rencontrés le plus fréquemment dans les logements, à savoir le formaldéhyde, l'acétaldéhyde, le toluène, le tetrachloroéthylène, le xylène, le triméthylbenzène, le dichlorobenzène, l'éthylbenzène, le butoxyéthanol, le styrène, ainsi que la mesure des composés organiques volatils totaux (COVT). Les classes d'émission sont établies sur la base de mesures réalisées après 28 jours en chambre ou en cellule d'essai d'émission, ou avant ce délai si les émissions respectent les exigences de la classe des émissions les plus faibles (A+).

Pour en savoir plus :

<http://www.legifrance.gouv.fr/rechTexte.do>

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Chapitre-I-Mode-d-emploi-de-l.html>

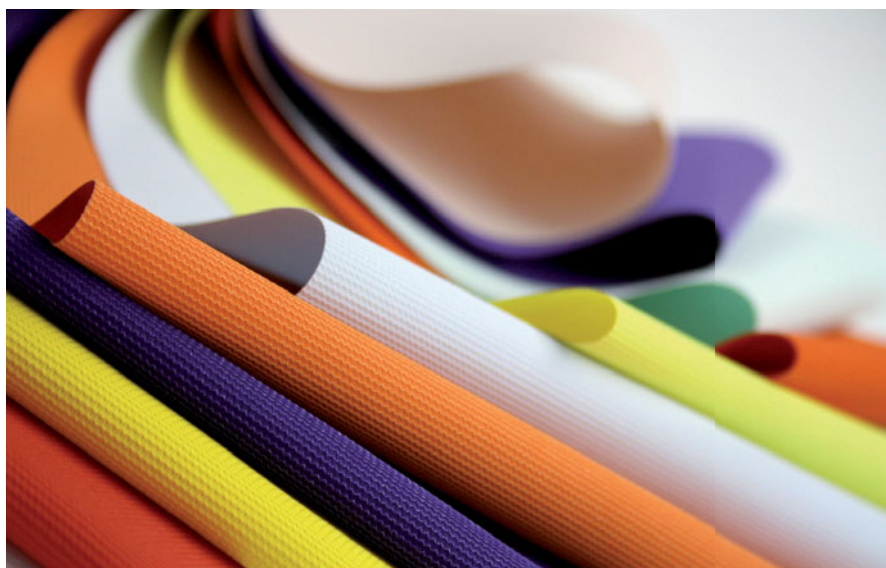


Nouvelle collection de revêtements CLIPSO respectueux de l'environnement

À l'écoute des marchés et des tendances dans le domaine de la décoration d'intérieur, le laboratoire de R&D CLIPSO est fier de vous présenter sa nouveauté phare de la rentrée : la collection de revêtements CLIPSO encore plus respectueux de l'environnement !

Constituée de 5 familles de revêtements : Standards, Spécifiques, Couleurs, Pailletés et Translucides, cette nouvelle collection CLIPSO s'annonce tendance, pétillante, chaleureuse et colorée pour vous offrir plus de choix et de liberté de création.

Les revêtements CLIPSO sont conformes à de nouvelles réglementations environnementales (exempts de métaux lourds, de CMR et de COV selon les directives et exigences des normes de l'AFSSET) et conviennent parfaitement à des projets ayant des démarches orientées vers le développement durable.



Nous sommes heureux de vous informer qu'un nouveau nuancier sera disponible à l'automne 2011. Il présente la nouvelle collection de revêtements CLIPSO avec l'ensemble des informations techniques et des échantillons. C'est un outil de travail et de prospection indispensable pour tout installateur, distributeur et prescripteur CLIPSO.

Ce nouveau support (réf. C-Nuancier) sera amené à remplacer les anciennes fiches techniques (réf. C-FTBuild, C-FTR 1, C-FTR 2 et C-FTR 3). CLIPSO ne manquera pas de vous le faire parvenir aussitôt que disponible par courrier. Une version en PDF sera également consultable et téléchargeable depuis notre site internet : www.clipso.com

Notre service commercial reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire : info@clipso.com



- **CLIPSO Standards** proposent des revêtements classique : des coloris intemporels par excellence qui s'adaptent aisément avec tous les intérieurs.
- **CLIPSO Spécifiques** se composent de revêtements fonctionnels destinés à des projets particuliers : acoustique, antibactérien, déperlant et antitache.
- **CLIPSO Couleurs** présentent un grand éventail de coloris répondant à toutes vos inspirations décoratives : pastels pour des ambiances discrètes ou alors intenses pour des milieux affirmés.
- **CLIPSO Pailletés** constituent une nouvelle ligne de revêtements dans la tendance. On adore le reflet subtil des paillettes, qui donne un style chic et glamour à votre intérieur.
- **CLIPSO Translucides** sont utilisés en rétro-éclairage, changement de couleur ou projection pour créer des ambiances lumineuses, conviviales et exceptionnelles.

La presse parle de CLIPSO...



Le dynamisme du groupe CLIPSO ainsi que ses produits ont suscité l'intérêt de la presse française et étrangère :

- Architetti Lombardi (juillet)
- Design Home (août)
- Maison Actuelle (septembre)

Les revues de presse sont consultables et téléchargeables depuis notre site internet : www.clipso.com.

Nouveaux supports de communication pour le réseau CLIPSO

Dans cette édition, nous vous présentons de nouvelles documentations qui viendront s'ajouter au classeur de prescription CLIPSO. Elles seront disponibles à l'automne 2011 en différentes langues (français, anglais, allemand, espagnol, italien et russe). Ils peuvent vous être envoyés sur simple demande, et sont également téléchargeables depuis notre site internet www.clipso.com.



• **Prospectus Présentation CLIPSO** (réf. C-Present) : en version actualisée, vous trouverez dans cette documentation, l'essentiel des renseignements pour tout savoir sur le groupe CLIPSO, ses activités et les informations utiles.

• **Prospectus Construction Modulaire** (réf. C-Construmod) : il s'agit d'un outil de promotion indispensable pour démarcher le nouveau marché des constructeurs de logements modulaires, maisons traditionnelles ou usinées, immeubles, bureaux...

• **Nuancier de revêtements** (réf. C-Nuancier) : outil très pratique, ce nuancier été conçu sous la forme d'un triptyque. Il vise à regrouper dans un seul support, la gamme complète de revêtements CLIPSO avec leurs détails techniques et leurs échantillons.

CLIPSO sera présent au Salon BATIMAT à Paris du 07 au 12 novembre 2011



CLIPSO a le plaisir de vous annoncer de sa présence au salon BATIMAT, qui aura lieu du 07 au 12 novembre 2011 à Paris, Porte de Versailles. À cette occasion, CLIPSO est heureux de vous inviter sur son stand n°23, Allée M, Hall 7.2 afin de vous présenter ses produits et vous faire découvrir en

avant-première, ses dernières nouveautés. Le stand CLIPSO sera placé sous le signe de l'innovation et de l'écologie. Les invitations vous seront parvenues en adressant votre demande avant le 31 octobre, à l'adresse email suivante : info@clipso.com.

Le salon BATIMAT est l'un des plus grands événements internationaux dédiés au secteur du bâtiment et regroupe chaque année, plus de 2 382 exposants provenant de 55 pays et 380 168 visiteurs venus de 171 pays. Cette 28^{ème} édition 2011 sera au coeur de l'actualité sur l'efficacité énergétique des bâtiments.

